

Surmonter les obstacles à l'investissement international dans les énergies propres

par

Geraldine Ang,

Direction de l'environnement de l'OCDE

La plupart d'entre nous conviendrons que les énergies propres constituent un objectif qui vaut la peine d'être poursuivi ; plus de 2 000 milliards USD ont d'ailleurs été investis à l'échelle internationale dans des centrales de production d'énergie renouvelable au cours de la dernière décennie. En 2014, les producteurs d'énergie se sont dotés de capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable supérieures à tout ce qui avait été connu jusqu'alors. Mais allons-nous assez loin ? Selon la publication de l'AIE intitulée *World Energy Investment Outlook 2014*, l'investissement cumulé dans l'offre énergétique à faible teneur en carbone et dans l'efficacité énergétique devra atteindre 53 000 milliards USD en 2035 pour maintenir le réchauffement climatique à 2°C. Cela semble beaucoup, et c'est d'ailleurs le cas, mais ce n'est que 10 % de plus que les 48 000 milliards USD qu'il faudrait vraisemblablement investir de toute façon dans le secteur de l'énergie si l'économie continue de croître et que la demande d'énergie poursuit son augmentation au même rythme qu'au cours de ces dernières décennies.

L'écart de prix avec les autres types d'énergie diminue. L'énergie propre, en particulier la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, est de plus en plus compétitive par rapport aux nouvelles centrales conventionnelles. Dans ces conditions, elle pourrait bien jouer un rôle majeur dans la transition vers une économie à faible émission de carbone, et pour atteindre les grands objectifs économiques et de développement. Parce que la production d'électricité à partir de sources renouvelables comme l'énergie éolienne ou solaire, par exemple, peut s'appuyer sur des systèmes de distribution de petite dimension, cette forme d'énergie est adaptée aux zones qui ne sont pas desservies par les grands réseaux traditionnels et centralisés.

Cela étant, le développement des technologies à faible émission de carbone dépend en grande partie de l'appui de la puissance publique, en particulier dans les secteurs éolien et solaire. Au cours de la dernière décennie, les États ont accordé un soutien massif aux énergies propres, et cela a profité aux investissements nationaux et internationaux. À l'échelle mondiale, le soutien public aux énergies propres s'est élevé à 121 milliards USD en 2013. Au début 2014, au moins 138 pays avaient déployé des mesures de soutien aux énergies

propres. Les mesures incitatives ont contribué dans le monde entier à renforcer les investissements dans les énergies propres, même si ces investissements ont dû cohabiter avec des mesures décourageant l'investissement dans ce secteur, par exemple les subventions aux carburants d'origine fossile, et avec les difficultés inhérentes à l'abandon des carburants fossiles dans le secteur de l'électricité, étant donné les investissements massifs déjà consentis dans les modes de production traditionnels et la manière dont fonctionnent les marchés de l'électricité.

Les nouveaux investissements dans les énergies propres, largement stimulés par les mesures d'incitation publiques, ont été multipliés par six entre 2004 et 2011 pour atteindre 279 milliards USD en 2011, avant de diminuer en 2012-13. L'énergie solaire et l'énergie éolienne ont reçu la part la plus importante de ces nouveaux investissements – 114 et 80 milliards USD respectivement en 2013.

Le coût des équipements nécessaires pour produire une énergie propre, comme les éoliennes et les panneaux solaires, a chuté, en partie grâce à l'investissement et aux échanges internationaux qui ont aidé les secteurs de l'énergie photovoltaïque et de l'énergie éolienne à devenir plus compétitifs. Depuis la crise financière de 2008, toutefois, la capacité du secteur des énergies propres à stimuler la croissance et l'emploi telle qu'elle est perçue par plusieurs pays de l'OCDE et économies émergentes a conduit ces derniers à élaborer des politiques industrielles vertes visant à protéger les fabricants nationaux, par exemple en imposant des exigences de contenu local (ECL).

En règle générale, les exigences de contenu local imposent aux fabricants des secteurs solaire et éolien de concentrer une partie de leurs recrutements, leurs achats de matériels et leurs coûts à l'échelle locale afin de pouvoir bénéficier d'aides publiques ou de participer à des appels d'offres publics. Un rapport de l'OCDE à paraître intitulé *Overcoming Barriers to International Investment in Clean Energy* montre qu'en septembre 2014, ces exigences étaient mises au point et appliquées dans au moins 21 pays, dont 16 pays de l'OCDE et des économies émergentes, le plus souvent depuis 2009.

De nouvelles données empiriques présentées dans ce rapport révèlent que les ECL ont entravé les flux mondiaux d'investissement international dans les secteurs du photovoltaïque et de l'éolien, limitant ainsi les avantages pouvant être tirés de l'investissement et des échanges internationaux mentionnés plus haut. Cela pourrait être lié au fait que ces mesures se traduisent par l'augmentation des coûts des intrants intermédiaires (c'est-à-dire des pièces nécessaires à la fabrication des produits finaux). La concurrence dans les segments situés en aval de la chaîne de valeur, tels que ceux de l'installation, pourrait s'en trouver amoindrie. Les activités situées en aval sont associées à une plus forte création de valeur que les activités intermédiaires de fabrication et les activités de production et de traitement des matières premières en amont. Cet effet négatif estimé augmente légèrement lorsque l'on tient compte à la fois des investissements nationaux et de l'investissement étranger, ce qui montre que les exigences de contenu local n'ont pas d'incidence positive sur les flux d'investissement national.

De plus, selon les résultats de *l'Enquête 2014 de l'OCDE* sur les investisseurs menée auprès des grands fabricants mondiaux, des développeurs de projets et des acteurs financiers dans les secteurs des panneaux photovoltaïques et de l'éolien – et intitulée « Fixer des règles du jeu équitables pour l'investissement international dans les énergies propres » –, les ECL se distinguent comme le principal obstacle aux activités des investisseurs internationaux dans les secteurs de l'énergie solaire et éolienne. Il n'est pas étonnant que l'essentiel des investisseurs internationaux impliqués dans les activités en aval des secteurs solaire et éolien aient retenu les ECL comme obstacle. Plus surprenant, en revanche, est le fait que la plupart de ceux qui interviennent dans les activités intermédiaires et en amont ont fait de même. Cette conclusion semble indiquer que les ECL peuvent entraver l'investissement international tout au long des chaînes de valeur.

Comme le montre le rapport de l'OCDE, il est nécessaire de conduire des analyses fondées sur des données factuelles pour aider les responsables publics à mettre au point des politiques efficaces en matière d'énergie propre. Les responsables publics devraient réexaminer les mesures prises en faveur des fabricants nationaux pour accroître la création d'emplois et de valeur dans le secteur des

énergies propres si, comme l'étude de l'OCDE tend à le démontrer, elles se traduisent *in fine* par une baisse de l'investissement et sans doute aussi de moindres possibilités pour le secteur, celui-là même que les mesures protectionnistes sont censées aider. La coopération multilatérale est indispensable pour surmonter les obstacles aux échanges et aux investissements internationaux dans les énergies propres.

Liens utiles

Article original : Geraldine Ang, Direction de l'environnement de l'OCDE, Division du climat, de la biodiversité et de l'eau, « Overcoming barriers to international investment in clean energy », Blog OECD Insights, <http://wp.me/p2v6oD-27y>.

Travaux de l'OCDE sur la mobilisation des possibilités d'investissement dans les infrastructures d'énergie propre, www.oecd.org/fr/investissement/politiques-investissement/clean-energy-infrastructure.htm.



Extrait de :
Debate the Issues: Investment

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264242661-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Ang, Geraldine (2018), « Surmonter les obstacles à l'investissement international dans les énergies propres », dans Patrick Love (dir. pub.), *Debate the Issues: Investment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264289680-18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.